



LA LETTRE ÉCONOMIQUE D'ÉGYPTE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE DU CAIRE

N°140 – Juin 2023

SOMMAIRE

ACTUALITES :.....	2
Relations économiques bilatérales.....	2
Accès au marché.....	3
Brèves économiques.....	5
NOTES D'ANALYSE :.....	7
Le budget 2023/24 de l'État égyptien.....	7
L'industrie textile égyptienne réussira-t-elle sa modernisation ?	9
INDICATEURS :.....	14

ÉDITORIAL

Le gouvernement égyptien n'aura donc pas réussi à vendre pour 2 Mds USD d'actifs avant la fin du mois de juin comme prévu dans le cadre du programme FMI. Mais les consultations vont bon train et les autorités locales viennent de s'attacher les services de la Société financière internationale (SFI) pour les accompagner dans leurs plans de privatisation. La SFI qui est en charge du financement du secteur privé au sein du groupe Banque mondiale va apporter au gouvernement égyptien une « assistance technique et un soutien consultatif » dans le cadre du programme de cessions de participations publiques engagé par l'Égypte. L'accord prévoit que la SFI travaillera à l'élaboration d'une stratégie et des moyens nécessaires à la mise en œuvre du plan de privatisation, la préparation et la restructuration des actifs en vue de leur vente, l'amélioration de la gouvernance des entreprises, et la réalisation des transactions.

C'est également dans ce contexte que le gouvernement concentre ses efforts sur les mesures qui doivent permettre d'améliorer l'environnement des affaires en Égypte avec notamment sur la période récente et afin de lutter contre les distorsions de concurrence dans la plupart des secteurs, l'adoption d'un projet de loi visant la fin d'un système fiscal préférentiel dont bénéficiaient les sociétés publiques ou encore de deux amendements visant l'accélération des procédures de règlement des différends commerciaux.

Si l'inflation est repartie à la hausse en mai (32,8 % en glissement annuel en mai contre 30,6 % le mois précédent), sous l'effet des augmentations des prix du diesel et de certains produits de base subventionnés, le déficit budgétaire reste parallèlement contenu à 6,3 % du PIB sur les 11 premiers mois de l'année budgétaire grâce à des recettes dynamiques (+29 %). Pour l'exercice 2023/24, le déficit budgétaire est estimé à 7 % du PIB afin de notamment prendre en compte des dépenses sociales plus importantes compte tenu de la conjoncture économique (cf. page 7). En parallèle, certaines filières industrielles qui pourraient tirer avantage du mouvement de *nearshoring* à l'œuvre actuellement, poursuivent leur modernisation, à l'image du secteur textile égyptien (cf. page 9).

Sur le plan bilatéral, le mois de juin aura été particulièrement dense. Le ministre des Communications et des Technologies de l'information, M. Amr Talat, s'est rendu en France à l'occasion du salon VivaTech. Il en a profité pour rencontrer M. Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, et bon nombre d'entreprises du secteur, dont Orange, Valeo, Atos ou encore Téléperformance. Le ministre de l'Aviation civile, M. Mohammed Abbas s'est quant à lui rendu au Bourget où il a rencontré les principales entreprises du secteur implantées en Égypte, dont Safran et Egis. Le Président Abdel Fattah al-Sissi, accompagné notamment des ministres des Finances, de la Coopération internationale, des Transports et des Affaires étrangères, s'est déplacé à Paris pour le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial, à l'initiative du Président Emmanuel Macron avec qui il a échangé lors d'un déjeuner. Il a également rencontré M. Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.

Michel OLDENBURG

Chef du service économique

michel.oldenburg@dgtresor.gouv.fr

ACTUALITES

Relations économiques bilatérales : Événements marquants du mois de juin 2023

- 4 juin : signature d'un **protocole d'entente entre Schneider Electric et la Fondation Crédit agricole** en vue d'un projet d'installation de panneaux solaires à des fins agricoles dans deux villages du gouvernorat de Menoufia.



- 5 juin : visite par la **ministre de l'Environnement**, Mme Yasmine Fouad, de l'unité de capture et de valorisation du CO₂ d'**Air Liquide** à Alexandrie.



- 6 juin : **Visite des installations de l'opérateur de satellites égyptien NileSat**. Rencontre avec le Président et Directeur général, M. Sameh Kata.



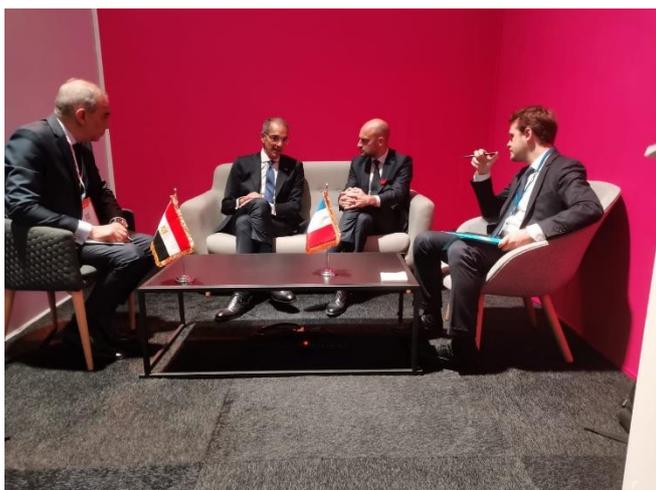
- du 7 au 9 juin : délégation de dix PME et ETI accueillie par **Business France** sur le pavillon France du salon dédié à la santé **Africa Health ExCon** au Caire.



- du 11 au 14 juin : mission en Égypte de la **Conseillère régionale pour les affaires agricole**, Mme Alexandra Troyano-Groux. Visite de la ferme de **Danone** et de l'usine du groupe **Bel**.



- du 12 au 14 juin : **visite en France du ministre des Communications et des Technologies de l'information**, M. Amr Talaat à l'occasion du salon VivaTech. Rencontre avec le **ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications**, M. Jean-Noël Barrot.



- 14 juin : petit-déjeuner organisé par la **Chambre de commerce et d'industrie française en Égypte (CCIFE)** à la Résidence de France autour de M. Abou El Enein, PDG du groupe Ceramica Cleopatra.



- 15 juin : **inauguration du nouveau terminal polyvalent Tahya Misr du port d'Alexandrie** par le **Président de la République arabe d'Égypte**, M. Abdel Fattah al-Sissi, en présence de Rodolphe Saadé, PDG de **CMA-CGM**. Cette dernière avait été retenue en 2021 pour opérer et exploiter ce terminal multimodal en partenariat avec l'entreprise publique Egyptian Group for Multipurpose Terminals (EGMPT). Le terminal Tahya Misr devrait constituer le cœur de la station logistique établie derrière le port d'Alexandrie, avec une capacité annuelle de 12 à 15 millions de tonnes de marchandises



- du 19 au 25 juin : **visite en France du ministre de l'Aviation civile**, M. Mohammed Abbas, à l'occasion du salon du Bourget. Rencontre de la délégation égyptienne avec le **Directeur générale de l'Aviation civile**, M. Damien Caze, et plusieurs entreprises françaises du secteur (dont **Egis** et **Safran**).

- les 22 et 23 juin : **visite en France du Président de la République arabe d'Égypte**, M. Abdel Fattah al-Sissi à l'occasion du sommet pour un Nouveau pacte financier mondial. Il était accompagné par **le ministre des Affaires étrangères**, M. Sameh Shoukry, la **ministre de la Coopération internationale**, Mme Rania Al-Machat, le **ministre des Finances**, M. Mohammed Moeit et le **ministre des Transports**, M. Kamel el-Wazir. Le Président al-Sissi s'est entretenu avec le **Président de la République française**, M. Emmanuel Macron, et avec le **ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique**, M. Bruno Le Maire.



Accès au marché

Nouvelles exigences de certification Halal

L'Égypte a notifié le 16 juin 2023 au Comité OTC (obstacles techniques au commerce) de l'OMC l'extension de la période pendant laquelle **les importations de lait et de produits laitiers sont acceptées en Égypte sans certificat d'IS EG Halal jusqu'au 30 septembre 2023**.

La nouvelle norme de certification Halal (ES 4249) est quant à elle toujours en attente de publication.

Article mis à jour sur notre site internet : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2022/08/22/nouvelles-exigences-de-certification-halal-pour-les-produits-exportes-vers-l-egypte>

Anaïs BOITIERE

Adjointe au chef du Service économique
anaïs.boitiere@dgtresor.gouv.fr

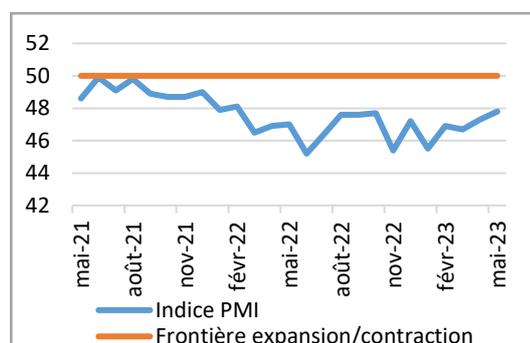
Brèves économiques :

1. La Banque mondiale revoit à la baisse les perspectives de croissance de l'Égypte.

Selon son [dernier rapport](#), la Banque mondiale s'attend à un taux de croissance du PIB de 4 % pour l'exercice budgétaire 2022/23 soit une baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport à ses dernières prévisions en janvier, avant d'accélérer à 4,7 % en 2023/24. Si ces prévisions demeurent plus optimistes que celles du FMI (3,7 % de croissance du PIB pour 2022/23), elles correspondent davantage à celles du gouvernement (4,1 %).

2. Nouvelle amélioration de l'indice Purchasing Managers' Index (PMI).

L'indice PMI, qui mesure les performances du secteur manufacturier (hors-hydrocarbures), a augmenté pour le deuxième mois consécutif s'affichant à 47,8 en mai contre 47,3 en avril. Bien qu'il soit resté en dessous de la barre des 50 séparant l'expansion de la contraction, l'indice a atteint son plus haut niveau depuis février 2022. Alors que la hausse des prix a continué à peser sur les ventes, la production et les achats, les entreprises ont signalé que les pressions inflationnistes étaient beaucoup moins fortes que les sommets atteints au début de l'année selon le [communiqué](#) de l'agence de notation Standards & Poor.



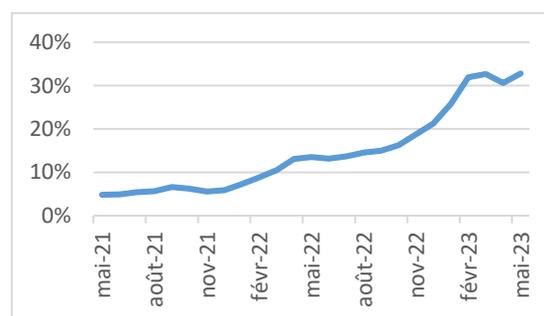
3. Maintien des taux directeurs par la BCE.

Pour la troisième fois consécutive, la Banque centrale d'Égypte (BCE) a décidé de maintenir le taux de rémunération dépôts à 18,25 %, le taux de refinancement à 19,25 % et le taux marginal à 18,75 % alors que les pressions inflationnistes commencent

à s'atténuer au niveau mondial. La BCE continue d'évaluer l'impact de la hausse des taux directeurs de 1 000 points de base mise en œuvre depuis mars 2022 en Égypte (la dernière hausse de 200 points de base est intervenue le 30 mars 2023).

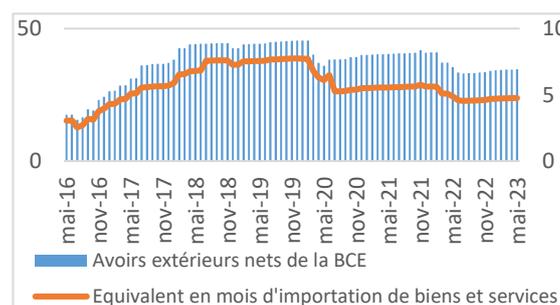
4. L'inflation atteint un niveau record en mai.

L'inflation urbaine a augmenté pour atteindre 32,8% en glissement annuel en mai contre 30,6 % le mois précédent. Après la légère baisse en avril, l'inflation s'établit à son plus haut niveau depuis juillet 2017. Tandis que le répit d'avril s'expliquait par un effet de base favorable et la stabilisation du taux de change USD-EGP, la hausse de l'inflation en mai est alimentée par les récentes décisions du gouvernement d'augmenter les prix du diesel et des produits de base subventionnés.



5. Nouvelle hausse des réserves de change de la BCE en mai 2023.

Les réserves de change ont augmenté pour atteindre 34,7 Mds USD en mai contre 34,6 Mds USD en avril. Après avoir chuté de 20 % l'année dernière en raison de la guerre en Ukraine et du durcissement des conditions financières au niveau mondial, les réserves sont en légère augmentation depuis 8 mois. Elles couvrent 4,8 mois d'importation de biens et services.



6. Revalorisation de 11 % du salaire minimum dans le secteur privé égyptien.

La rémunération mensuelle des salariés du secteur privé en Égypte devra au minimum s'élever à 3000 EGP (88,4 EUR) à compter du 1^{er} juillet, soit une hausse de 11 % par rapport au salaire minimum actuel, d'après une décision du Conseil national pour les salaires. Cette augmentation, qui intervient dans un contexte de forte inflation (+ 32,8 % en g.a. en mai 2023), avait été précédée en janvier 2023 d'une première revalorisation salaire minimum pour les employés du privé à 2 700 EGP (+12,5 %), soit en tout une hausse de +25 % sur les six derniers mois. Pour rappel, le salaire minimum dans le secteur privé a été introduit au début de l'exercice 2021/22 avec un seuil de 2 400 EGP mensuel.

7. La BCE rembourse 7,2 Mds USD de dette.

La BCE a payé 7,2 Mds USD de service de charge de la dette à la fin du deuxième trimestre 2022/23, représentant les versements du principal (5,9 Mds USD) et des intérêts (1,3 Md USD). Le bulletin mensuel a montré qu'à la fin du mois de décembre 2022, l'encours de la dette extérieure s'élevait à 162,9 Mds USD et que le ratio du solde de la dette/PIB représentait 35,5 %. Rappelons que selon le FMI, la dette publique devrait atteindre 92,9 % du PIB pour l'exercice budgétaire 2022/23 avec un déficit budgétaire estimé à 7,6 %.

8. Hausse des importations d'or

Les égyptiens ont introduit plus de 306 kg d'or dans le pays suite aux annonces gouvernementales faites le 11 mai 2023 permettant aux ressortissants vivant à l'étranger de faire entrer en Égypte jusqu'à 150 grammes d'or. L'assouplissement des règles douanières a permis la stabilisation du marché de l'or, valeur refuge pour se protéger de la dévaluation de la livre égyptienne. Le prix de l'or 21 carat a augmenté de 50 % depuis le début de l'année pour atteindre 2 560 EGP / gramme

9. Attribution d'un terrain pour le projet de construction d'un méga parc éolien

Le consortium formé par la société énergétique émiratie Masdar, Hassan Allam Utilities, filiale du groupe égyptien Hassan Allam Holding, et Infinity Power, ont signé un accord d'attribution de terrain

avec le gouvernement égyptien pour la construction d'un parc éolien de 10 GW à Sohag en Haute Égypte. Cet accord intervient huit mois après que le consortium ait signé un protocole d'accord pour le projet en marge de la COP27. Pour mémoire, le parc éolien devrait être l'un des plus grands au monde avec un coût estimé à 10 Mds USD et une production de 47,7 millions de GWh d'énergie propre par an. La première phase du projet devrait être opérationnelle d'ici quatre ans, a déclaré le PDG de Masdar, Mohamed Jameel Al Ramahi.

10. Conclusion d'une série de protocoles d'accord entre l'Égypte et l'Irak

Le Président de la République Abdel Fattah El Sissi a reçu le 13 juin le Premier ministre irakien Shiaa al-Sudani à l'occasion de la réunion du haut comité égypto-irakien. Les deux pays ont signé 11 protocoles d'accord dans différents domaines (développement des PME, renforcement de l'accord tripartite d'interconnexion électrique entre Irak, Égypte, Jordanie, etc.). Ces accords comprennent enfin un pacte visant à aider l'Irak à remplir les conditions techniques pour rejoindre l'Organisation Mondiale du Commerce.

11. Visite du premier ministre indien Narendra Modi en Égypte

Le 25 juin, le président égyptien Abdel Fattah el Sissi a reçu le Premier ministre indien Narendra Modi au Caire. Les deux chefs d'État ont discuté du renforcement du commerce bilatéral avec un objectif de porter le volume d'échanges à 12 Mds USD d'ici 5 ans. Les deux pays ont signé trois protocoles d'accord (agriculture, archéologie et antiquités, droit à la concurrence) et ont convenus d'une augmentation du nombre de vols directs entre le Caire et New Delhi afin de stimuler le tourisme entre les deux pays. Pour mémoire, le président égyptien est attendu en Inde en septembre à l'occasion du sommet du G20.

Selma LABROUE

Chargée de mission

selma.labroue@dgtresor.gouv.fr

NOTES D'ANALYSE

Un budget 2023/24 de l'État égyptien sous contraintes croissantes

Le budget de l'État égyptien pour 2023/24 est construit sur des prévisions de croissance de 4,1 %, une inflation de 18 %, un déficit public de 7 % du PIB et un excédent primaire de 2,5 % du PIB. L'Égypte doit notamment faire face au poids croissant de la dette publique qui devrait atteindre 91,3 % du PIB et de son service, avec des intérêts représentant à eux seuls 37,5 % des dépenses publiques attendues en 2023/24. La hausse des recettes publiques suivrait celle des dépenses (les deux approchant +40 % en valeur), et demeure insuffisante pour combler le déficit public chronique (les recettes et dépenses représentent respectivement 18,1 % et 25,3 % du PIB).

Des hypothèses budgétaires réalistes face à une situation économique détériorée et un endettement public croissant

Un environnement macroéconomique dégradé qui pèse sur les finances publiques

Le budget 2023/24¹ (juillet à juin) est construit sur l'hypothèse d'un ralentissement de l'économie égyptienne avec **une prévision de croissance du PIB de 4,1 %** (après 4,2 % attendus pour l'exercice 2022/23 et 6,6 % en 2021/22), **un prix du baril de pétrole de 80 USD et un prix du blé de 340 USD la tonne**. À l'exception des perspectives de croissance qui sont plus prudentes (5 % attendus par le FMI), les prévisions du gouvernement sont proches de celles du budget 2022/23, et restent **alignées avec celles des institutions financières internationales**. Les pressions inflationnistes se sont en effet considérablement renforcées depuis le début de la guerre en Ukraine, l'inflation atteignant 32,8 % en g.a. en mai 2023, soit son plus haut niveau depuis juillet 2017. Selon le FMI, **l'inflation devrait toutefois ralentir à 18 % en 2023/24** (après 26,8 % en moyenne sur l'exercice en cours), cela alors que la Banque centrale d'Égypte a augmenté ses taux directeurs de 1 000 points de base au cours des 15 derniers mois (dernière hausse en mars 2023). La **dégradation de de la note**

souveraine du pays par les trois principales agences de notations a également contribué à **renchérir le coût de l'endettement public**, accentuant de facto le poids du service de la dette.

Hypothèses économiques inscrites au budget 2023/24

Hypothèses	Budget 2021/22	Budget 2022/23	Révision du budget 2022/23	Budget 2023/24
Croissance du PIB réel (en %)	5,4	5,5	4,2	4,1
<i>Selon FMI (en %)</i>	5,9	4	3,7	5
PIB nominal (en Mds EGP)	7095	9092	9843	11843
Baril de brut (en USD)	60	80	94	80
<i>Selon FMI (année civile, en USD)</i>	104	91	91	75
Tonne de blé (en USD)	255	330	424	340
<i>Selon Banque mondiale (en USD)</i>	450	380	380	370
Bons du Trésor (yield en %)	13,2	14,5	18,5	18,5
Inflation (en %)	6,3	9,0	13,8	16
<i>Selon FMI (en %)</i>	10,4	8,8	26,8	18

Un besoin de financement en hausse alors que le poids du service de la dette ne cesse d'augmenter

Sur la base des hypothèses ci-dessus, **le budget 2023/24 prévoit un déficit public global d'environ 7 % du PIB, un ratio dette publique/PIB de 91,3 % et un excédent primaire d'environ 2,5 % du PIB**, et va donc au-delà des objectifs fixés par le FMI au moment de la mise en place du programme (respectivement 7,6 %, 92,9 % et 2,1 %). En hausse de 44,5 % en valeur à 1120 Mds EGP (36,2 Mds USD), **les intérêts représentent sur l'exercice 2023/24 environ 37,5 % des dépenses de l'État égyptien, 73,2 % des recettes fiscales et 9,5 % du PIB**. Le périmètre de gestion de la dette publique n'inclut toutefois pas les engagements hors bilan, notamment des entreprises publiques et

financières et une partie indéterminée des dépenses liées au secteur de la défense.

¹ Le budget de l'Etat comprend l'Administration centrale, les Gouvernorats et les collectivités locales ; son périmètre exclut les « autorités économiques », les entreprises publiques et institutions

autres autorités économiques. **Le besoin de financement s'élève ainsi à 69 Mds USD en 2023/24** et devrait être financé à **95 % par l'émission de bons et obligations du Trésor**. Le financement de source externe est ainsi évalué à moins de 3,3 Mds USD.

Une consolidation budgétaire reposant essentiellement sur la hausse des recettes sans réelle contraction des dépenses

Une augmentation des recettes surtout portée par la politique fiscale

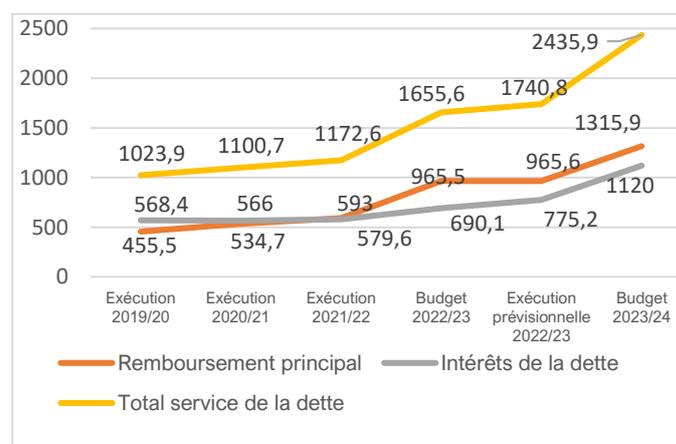
Le budget 2023/24 prévoit une **augmentation des recettes publiques de 38 % à 2142,1 Mds EGP** (69,3 Mds USD, soit 18,1 % du PIB). **Les recettes fiscales comptant pour 71,4 % du total** (en baisse de 5,5 points par rapport à l'exercice précédent) **sont attendues en hausse de 27 % à 1530 Mds EGP (près de 40 Mds USD)**. Elles sont principalement portées par une **politique fiscale plus ambitieuse** (e-commerce, nouveaux impôts sur les plus-values, le foncier, les produits importés et les lieux de divertissement) ainsi que les efforts continus du gouvernement en matière de **numérisation et d'élargissement de l'assiette fiscale**. Le gouvernement entend ainsi améliorer le ratio recettes fiscales/PIB de 0,5 point et respecte ainsi l'engagement pris dans le cadre du programme FMI (passant de 12,2 % à 12,9 %). Quant aux **recettes non-fiscales, elles sont attendues en hausse de 80 %**. Leur périmètre inclut les recettes de cession d'actifs publics et les recettes du canal de Suez.

Des dépenses encore nettement orientées vers les « grands projets » et les subventions

Les dépenses publiques² sont prévues en hausse de 37,5 % à 2991 Mds EGP (96,8 Mds USD, soit 25,3 % du PIB). Après la charge de la dette, **les investissements publics sont attendus en hausse de 71 % en valeur pour atteindre 586,7 Mds EGP, soit 5 % du PIB** (contre 4,4 % prévus dans le cadre du programme FMI) et **près de 20 % des dépenses totales**. Ces derniers se répartissent selon le ministère des Finances en investissements « autofinancés » et ceux financés par le déficit. Si les premiers sont abondés par des « entités budgétaires » et seraient donc neutres d'un point de vue comptable (par exemple l'Autorité pour les nouvelles communautés urbaines), les seconds sont financés par le budget de l'État et sources de charges

supplémentaires. En lien avec les instructions du Premier ministre en faveur du ralentissement des investissements dans les projets nationaux en date de janvier 2023, **les investissements non autofinancés augmenteraient de seulement 19 %**. A l'instar des exercices précédents, **les investissements publics sont essentiellement orientés vers le secteur de la construction (82,4 %)**. Troisième poste de dépense, **les subventions et prestations sociales augmentent d'environ 32 % à 529,7 Mds EGP** par rapport aux estimations 2022/23 en raison des pressions inflationnistes et de la hausse du coût de la vie (hausse des minima sociaux, des salaires minimums et élargissement du nombre de bénéficiaires). Les subventions aux **produits alimentaires de base** représentent 48 % du total (+12 %). Les subventions augmentent dans plusieurs domaines, à savoir les **produits pétroliers (+106 %)** et le **soutien à l'activité économique** (dont subventions aux exportations, +274 %). Les **dépenses des programmes sociaux (Takaful & Karama)**, soutenus par les bailleurs internationaux, **augmentent d'environ 41 % pour atteindre 31 Mds EGP**, en lien avec l'augmentation à 5,2 millions de foyers bénéficiaires. Les dépenses en matière de santé (147,9 Mds EGP, 1,3 % du PIB) et d'éducation (226,9 Mds EGP, 1,9 % du PIB) ne répondent toujours pas aux exigences minimales fixées par la Constitution (respectivement 3 % et 4 % du PIB).

Évolution du service de la dette (en Mds EGP)



Source : ministère des Finances, projet de loi de finances 2023/24

² Une nouvelle loi sur le budget a été ratifiée exigeant une plus grande transparence dans les finances publiques, obligeant le gouvernement

à présenter une stratégie budgétaire à moyen terme au Parlement et à fixer des limites de dépenses pour chaque ministère.

Comparaison des budgets présentés sur les cinq derniers exercices budgétaires

En Mds EGP	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23		2023/24	Variation en % en g.a. (par rapport au prévisionnel)
	Exécution	Exécution	Exécution	Budget	Exécution prévisionnelle	Budget	
Recettes totales	985,4	1118,9	1304,2	1517,8	1555,4	2142,1	38 %
Recettes fiscales	739,6	832,6	946,4	1168,8	1204,3	1530	27 %
<i>Dont impôts généraux</i>	382,7	418,5	472,7	589,5	635,7	826	30 %
<i>Dont TVA</i>	294	337,3	385,9	477,6	464,2	575,4	24 %
<i>Dont taxes douanières</i>	32,6	37,2	41,7	46	51,4	58,2	13 %
<i>Dont autres taxes</i>	30,3	39,6	46,1	55,7	53	70,4	33 %
Recettes non fiscales	240,5	284,1	354	348,1	352	610,2	73 %
Dons	5,3	2,2	3,8	0,9	3	2	-33 %
Dépenses totales	1434,7	1578,8	1836,9	2070,8	2184,6	2990,9	37 %
Salaires et indemnités	288,8	318,8	358	400	410	470	15 %
<i>Dont emplois permanents</i>	82	86	90,6	94,7	98,9	102	3 %
<i>Dont emplois temporaires</i>	6,2	6,7	7,4	8,2	10	10	0 %
<i>Dont bonus et incitations</i>	99,8	117,8	138,4	153,6	155,7	170,6	10 %
Intérêts de la dette	568,4	565,5	584,8	690,1	775,1	1120	44 %
Subventions, aides, allocations sociales	229,2	263,9	341,8	356	433,1	529,7	22 %
<i>Dont soutien produits de base</i>	101,7	105,8	123,4	121,1	224,6	251,7	12 %
<i>Dont soutien services sociaux</i>	99,1	145,3	171,9	181,1	181,6	200	10 %
<i>Dont soutien zone de développement</i>	1,9	2,1	5,9	5,7	6	10,9	82 %
<i>Dont soutien activité économique</i>	25,4	9,6	9,2	12,1	15,2	56,8	274 %
<i>Dont exigence et précaution supplémentaire</i>	nd	nd	nd	35,7	nd	10,1	nd
Investissements	191,6	249,4	343,3	376,4	343,15	586,7	71 %
<i>Dont bâtiments et constructions</i>	124,5	144,9	260,6	268,1	251,7	483,2	92 %
<i>Dont machines, équipements et moyens de transport</i>	33,3	50,1	58,6	71,8	65	62,5	-4 %
Achats de biens et services	69,9	81,5	95,6	125,6	108,3	139,4	29 %
Autres	86,8	99,7	113,4	122,7	119,8	145	21 %
Déficit budgétaire	462,8	506,3	486,5	558,1	627,6	848,8	35 %
en % du PIB	7,4	6,8	6,2	6,1	6,5	7	8 %
Recettes (en % du PIB)	15,7%	16,2%	16,5%	16,7%	15,9%	18,1%	14 %
Dépenses (en % du PIB)	22,8%	22,8%	23,2%	22,8%	22,3%	25,3%	13 %

*

Pierre-Antoine COSTANTINI

Attaché économique

pierre-antoine.costantini@dgtresor.gov.fr

L'industrie textile égyptienne réussira-t-elle sa modernisation ?



La baisse des prix et la fin des subventions d'État ont incité les agriculteurs égyptiens à progressivement substituer à leur production de coton des cultures plus rentables. Dans le même temps, les capacités de traitement (usines de filature, tissage) en aval se sont dégradées, fragilisant la compétitivité du secteur. Conscient de l'importance de la filière textile, important pourvoyeur d'emplois en territoires ruraux et qui représente le 3^{ème} poste d'exportation, l'État cherche à moderniser l'outil industriel textile tout en veillant à préserver son rôle d'amortisseur social. Si l'Égypte fait face à des concurrents régionaux majeurs (e.g. Turquie, Maroc), son faible coût du travail permettrait d'attirer les multinationales de l'habillement qui cherchent à relocaliser leur production dans leur espace régional.

Une filière textile dégradée mais qui reste importante pour l'économie égyptienne

Un secteur essentiel au maintien de la balance commerciale égyptienne

L'industrie du textile, coton et habillement compris, représente environ **3,5 % du PIB**, un quart de la production industrielle, **10 % du montant des exportations** de l'Égypte et **8 % de l'emploi** (2,5 millions d'emplois). Les emplois dans le textile, industrie à forte intensité de main d'œuvre, sont souvent localisés en **milieu rural** et représentent des **filets sociaux** importants pour la population, expliquant donc les réticences du ministère à reformer le secteur. Le **ministère des Entreprises publiques**, à travers la *Holding Company for Cotton & Textile Industries*, détient des participations majoritaires dans plusieurs

entreprises qui dominent l'amont (égrenage, filature, tissage, tricotage et teinture) tandis qu'une myriade d'entreprises du secteur privé opère dans l'aval de la filière. La filière textile représente le **3^{ème} poste d'excédent commercial**, après les produits pétro-gaziers et les fertilisants. **Le solde commercial de la filière s'est continuellement amélioré** (900 M USD en 2022, contre -720 M USD en 2019) tirée par **une forte hausse des exportations** (4 Mds USD en 2022 contre 2,9 Mds USD en 2019, soit un taux de croissance de 36 % sur la période 2019-22). **L'Égypte exporte majoritairement ses textiles et vêtements vers les Etats-Unis et l'Europe** dans le cadre d'accords commerciaux préférentiels (zone industrielle qualifiée pour le marché américain, accord de partenariat avec l'Union européenne). **L'aval de la filière est très concentré** et selon la Banque mondiale : sur les 4 000 entreprises actives, les 20 premières représentent 50 % de l'ensemble des exportations et le marché intérieur est majoritairement approvisionné par de petites entreprises informelles. Si **l'Égypte est le 2^{ème} pays exportateur de textile et d'habillement en Afrique** derrière le Maroc, la part de la Turquie dans les exportations mondiales est bien plus élevée (4 % en 2021) que celle de l'Égypte (0,5 %), cela malgré des coûts de production plus élevés en Turquie (coût minute usine de 0,12 USD en Turquie contre 0,045 USD en Égypte). La Turquie, qui bénéficie de l'inclusion dans l'Union douanière, exporte dans des proportions deux fois plus importantes que l'Égypte son textile vers l'Union européenne.

Une production de coton et un outil industriel textile égyptien en déclin

Ayant atteint son apogée au 19^{ème} siècle – le coton représentait alors 93 % des recettes d'exportations de l'Égypte – la filière a ensuite lentement décliné. L'Égypte n'est plus que le **18^{ème} producteur mondial de coton avec une production annuelle de ~80 000 tonnes** (100 000 hectares, loin des 800 000 hectares cultivés dans les années 1980, mais qui se redresse depuis peu). Le pays produit majoritairement du **coton de qualité moyenne** (fibres-longues) et **peu compétitif** (le coton indien ou chinois de même qualité est bien moins onéreux) mais aussi une **variété de qualité supérieure**

de coton dite « à fibres extra-longues ». L'Égypte dispose d'une **capacité de traitement limitée** (et n'est pas en mesure de traiter le coton à fibres extra-longues, variété pourtant à plus forte valeur ajoutée) et est donc très largement **dépendant d'importations de coton à fibres-courtes** (600 M USD en 2022) et d'**intrants intermédiaires** (tissus, fibres synthétiques) pour fabriquer des **produits finis à faible valeur ajoutée** (habillement et accessoires). Des contraintes spatiales liées à la plus **faible disponibilité de terres arables**, une **détérioration progressive de la qualité des semences**, ainsi que des **politiques publiques peu favorables** envers la filière ces dernières décennies ont participé à l'affaiblissement de la filière textile égyptienne (tant de la production que de sa qualité), qui a dans le même temps dû faire face à la montée en puissance d'une **concurrence asiatique à bas coûts** (Chine, Inde puis Bangladesh).

[L'État modernise une filière textile qui pourrait tirer avantage du mouvement de *nearshoring* en vigueur](#)

[Plusieurs opportunités pour la filière textile égyptienne](#)

Selon la Banque mondiale, compte tenu d'une base chimique (gaz naturel, silice) largement développée, l'Égypte aurait un **avantage comparatif dans la production de fibres synthétiques** (polyester) et de **tissus en fibre de verre pour les textiles techniques** (médicaux, sportifs, usages industriels). Ayant subi des **problèmes logistiques majeurs lors de la crise sanitaire**, plusieurs multinationales du textile font du ***nearshoring*** une priorité stratégique afin de rapprocher les sites de productions des bassins de consommation finaux. L'Égypte, bénéficiant d'un faible coût du travail, pourrait ainsi tirer avantage de ce mouvement de localisation pour fournir l'Europe, notamment en habillement à faible valeur ajoutée (tee-shirt, etc....). L'industrie textile et de l'habillement est responsable d'environ 8 % des émissions de CO₂ dans le monde. Afin de répondre à une exigence croissante des consommateurs occidentaux notamment pour des produits plus durables, **le respect de normes de production internationales par l'Égypte assurerait sa compétitivité à plus long terme**. Plusieurs programmes soutenus par des organes multilatéraux visent à répondre aux enjeux de durabilité. En 2021,

l'**UNIDO** s'est associée avec la ***Better Cotton Initiative*** pour offrir des **formations à 2 000 petits producteurs** du Delta du Nil sur la manière de cultiver le coton de manière plus durable.

[Le ministère des Entreprises publiques s'emploie à moderniser ses entreprises textiles](#)

Les infrastructures des participations du ministère des Entreprises publiques dans le textile sont vieillissantes voire obsolètes (certaines machines-outils datent de la fin du 19^{ème} siècle) et **déficitaires** (environ 100 M EUR de pertes annuelles). Dès l'année 2017, les autorités mandatent le cabinet de conseil américain Werner International pour auditer ses participations opérantes dans le secteur du textile afin de **les préparer à une restructuration**. Le cabinet estime alors à **25-30 Mds EGP** (la moitié pour financer l'achat de machines-outils et le reliquat pour les infrastructures) le montant requis pour **moderniser l'appareil productif d'État**. Si le ministère s'engage à ne liquider aucune entreprise, **une trentaine de participations seront malgré tout fusionnées en 9 entités** afin de dégager des économies d'échelles et **des investissements importants seront décidés (21 Mds EGP)** pour financer le remplacement de machines obsolètes dans plusieurs dizaines d'usines publiques de tissage, d'égrenage et de filature de coton. Le ministère a notamment emprunté 550 M EUR auprès d'un consortium de banques suisses et italiennes pour acheter des machines-outils européennes (venant de Suisse, d'Italie, d'Allemagne et de France) et a bénéficié d'une facilité de crédit de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV).

Antoine COSSON

Attaché Infrastructure et Développement durable
antoine.cosson@dgtresor.gouv.fr

INDICATEURS

	Égypte			Afrique du Nord et Moyen-Orient		
PIB nominal (2022)	475 Mds USD			5 390 Mds USD		
Services	61,7 %			-		
Dont :	26,8 %			-		
Industrie	11,5 %			-		
Agriculture	4 563 USD			12 030 USD		
PIB / Habitant	2021 ¹	2022 ¹	2023 (prev) ¹	2021	2022 (est)	2023 (prev)
Taux de croissance réel	3,4 %	6,6 %	3,7 %	4,1 %	5,0 %	3,6 %
Déficit budgétaire (en % du PIB)	-7,1 %	-6,2 %	-7,8 %	-3,0 %	0,7 %	-0,7 %
Excédent primaire	1,4 %	1,3 %	1,7 %	-2,0 %	1,7 %	1,2 %
Solde courant (en % du PIB)	-4,4 %	-3,5 %	-3,0 %	2,9 %	7,4 %	5,9 %
Taux d'inflation (% annuel)	4,5 %	8,5 %	15,8 %	14,2 %	14,2 %	12,4 %
Dette publique (en % du PIB)	89,9 %	88,5 %	88,3 %	50,6 %	42,8 %	40,7 %
Dette externe (en % du PIB)	32,6 %	32,8 %	35,8 %	39,9 %	33,8 %	32,6 %
Taux de chômage (2022, OIT)	7 %			10,4 %		

Sources : ministère de la Planification, ministère des Finances, Banque mondiale, Banque centrale d'Égypte, FMI, OIT, SE du Caire

	En Mds USD	2019/20 ¹	2020/21 ¹	2021/22 ¹
Balance des paiements	Exportations totales (biens)	26,4	28,7	43,9
	Importations totales (biens)	62,8	70,8	87,3
	Transferts de travailleurs expatriés	27,8	31,4	31,9
	Flux entrants nets d'IDE	7,4	5,2	8,9
	Solde compte de capital et financier	5,4	23,4	11,9
	Solde	-8,6	1,9	-10,5
Secteur bancaire (décembre 2022)	Crédit à l'économie (en % des dépôts)		47,9 %	
	Fonds propres (en % du total des actifs)		6,5 %	
	Créances douteuses (en % des prêts totaux)		3,4 %	
Notations	Agences de notation	Fitch : B avec perspective négative (mai 2023)		
		Moody's : B3 avec perspective stable (février 2023)		
		S&P : B avec perspective négative (avril 2023)		

Sources : ministère des Finances, Banque centrale d'Égypte

¹ Les données correspondent au calendrier fiscal (du 1^{er} juillet n au 30 juin n+1).

Indicateurs trimestriels		T3 2020/21	T4 2020/21	T1 2021/22	T2 2021/22	T3 2021/22	T4 2021/22	T1 2022/23	T2 2022/23
Taux de croissance réel du PIB (g.a.) aux prix du marché en %		2,9	7,7	9,8	8,3	5,4	3,3	4,4	3,9
Comptes externes en Mds USD	Solde commercial	-11,4	-11,5	-11,1	-10,6	-11,8	-9,9	-9,1	-6,4
	<i>dont hydrocarbures</i>	0,1	-0,2	-0,1	2,2	2,1	0,3	-0,1	1,8
	Balance des services	1,3	1,9	2,9	2,7	2,3	3,2	4,1	6,8
	<i>Revenus du tourisme</i>	1,3	1,7	2,8	3	2,4	2,5	4,1	3,2
	<i>Revenus du canal de Suez</i>	1,45	1,56	1,68	1,69	1,7	1,9	2	1,9
	Transferts diaspora (nets)	7,8	8	8,1	7,4	8	8,3	6,4	5,5
	Compte courant	-5,7	-5,1	-4	-3,8	-5,8	-3,0	-3,2	1,4
	Compte de capital et financier	8	6,3	6	5,4	-0,6	9,9	4,4	-1,6
	<i>dont flux nets d'IDE</i>	1,4	0,4	1,7	1,6	4,1	1,6	3,3	2,4
	<i>dont flux nets d'inv. de portefeuille</i>	5,8	2,7	3,6	-6,1	-14,7	-3,7	-2,2	-0,8
Balance des paiements	0,3	0,1	0,3	-0,3	-7,2	-3,3	0,5	0,1	

Indicateurs mensuels 2022/23		Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Inflation (g.a.) en %	Inflation urbaine	16,2	18,7	21,3	25,8	31,9	32,7	30,6	32,8
	Inflation sous-jacente	19	21,5	24,4	31,2	40,3	39,5	38,6	40,3
Taux d'intérêts (corridor BCE) en %	Taux de rémunération des dépôts	11,25	13,25	13,25	16,25	16,25	16,25	18,25	18,25
	Taux de refinancement	12,25	14,25	14,25	17,25	17,25	17,25	19,25	19,25
Taux de change <i>Au dernier jour du mois</i>	EGP pour 1EUR	23,89	25,56	26,45	32,66	32,44	33,47	34,01	32,96
	EGP pour 1USD	24,18	24,55	24,72	30,18	30,63	30,72	30,67	30,9
Réserves officielles (en Mds USD) à la fin du mois		33,4	33,5	34	34,2	34,3	34,5	34,6	34,7

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Rédacteurs : Michel Oldenburg, Anaïs Boitière, Sarah Jicquel, Pierre-Antoine Costantini, Antoine Cossou, Selma Labroue.

Pour s'abonner : pierre-antoine.costantini@dgtrésor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique du Caire s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.